



Membres en exercice : 12

Présents : 6

Excusés : 5

Pouvoir : 1

Votants : 7

Date de Convocation : 28/07/2025

DELIBERATION du CCAS n° 2025-08-02

Objet :

REPAS DES AINES - ANIMATION

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre aout, le Centre communal d'action sociale dûment convoqué le vingt-huit juillet 2025, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame Nathalie HESNARD-DOURIS, vice-présidente.

Nombre de membres en exercice : 12

Présents : Nathalie HESNARD-DOURIS - André GENILLON - Guadalupe GOICHOT - Brigitte MARCELO - Karine MICHAUD - Hélène TERRIER

Excusés ou absents : Christine SADIN, Charlène MILLION, Roger MILLY, Arnaud MALATRAY donne pouvoir à Nathalie HESNARD-DOURIS, Maryline MOIROUD, Cécile TRUCHET

Secrétaire : Karine MICHAUD

Le quorum étant vérifié, la séance est ouverte à 18h30.

Le Procès-Verbal de la séance précédente du six mai 2025 sera adopté à la prochaine assemblée.

REPAS DES AINES - ANIMATION

Madame la Vice-Présidente présente aux membres du CCAS le devis de groupe Trigone pour l'animation du repas des aînés prévu le samedi 15 novembre 2025.

Le thème du repas sera « La croisière s'amuse ».

Le montant du devis pour l'animation de la journée s'élève à 690€.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le choix du groupe d'animation et le devis
- **AUTORISE** Madame la Présidente du CCAS ou son représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier

par 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Fait en Mairie le lundi 4 août 2025

Pour le Maire empêché et par délégation,
L'adjoint au Maire suppléant,
M. André GENILLON



Le secrétaire de séance
Karine MICHAUD





Membres en exercice : 12

Présents : 6

Excusés : 5

Pouvoir : 1

Votants : 7

Date de Convocation : 28/07/2025

DELIBERATION du CCAS n° 2025-08-03

Objet : REPAS DES AINES – TARIFS INVITES

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre août, le Centre communal d'action sociale dûment convoqué le vingt-huit juillet 2025, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame Nathalie HESNARD-DOURIS, vice-présidente.

Nombre de membres en exercice : 12

Présents : Nathalie HESNARD-DOURIS - André GENILLON - Guadalupe GOICHOT - Brigitte MARCELO - Karine MICHAUD - Hélène TERRIER

Excusés ou absents : Christine SADIN, Charlène MILLION, Roger MILLY, Arnaud MALATRAY donne pouvoir à Nathalie HESNARD-DOURIS, Maryline MOIROUD, Cécile TRUCHET

Secrétaire : Karine MICHAUD

Le quorum étant vérifié, la séance est ouverte à 18h30.

Le Procès-Verbal de la séance précédente du six mai 2025 sera adopté à la prochaine assemblée.

REPAS DES AINES - TARIFS INVITES

Madame la Vice-Présidente explique aux membres du CCAS que dans le cadre de l'augmentation des tarifs proposés par les traiteurs et considérant la recrudescence de participations extérieures, une révision des tarifs des invités accompagnants est nécessaire.

Elle propose que les invités soient facturés 35 euros par repas en 2025, contre 28 euros l'année dernière.

Le repas pourra être payé par chèque à émettre à l'ordre du Trésor Public.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de fixer le tarif des accompagnants à 35 € par invité au repas
- **AUTORISE** Madame la Présidente du CCAS ou son représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier

par 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Fait en Mairie le lundi 4 août 2025

Pour le Maire empêché et par délégation,
L'adjoint au Maire suppléant,
M. André GENILLON



Le secrétaire de séance
Karine MICHAUD



Membres en exercice : 12

Présents : 6

Excusés : 5

Pouvoir : 1

Votants : 7

Date de Convocation : 28/07/2025

DELIBERATION du CCAS n° 2025-08-04

Objet : VERSEMENT D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre août, le Centre communal d'action sociale dûment convoqué le vingt-huit juillet 2025, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame Nathalie HESNARD-DOURIS, vice-présidente.

Nombre de membres en exercice : 12

Présents : Nathalie HESNARD-DOURIS - André GENILLON - Guadalupe GOICHOT - Brigitte MARCELO - Karine MICHAUD - Hélène TERRIER

Excusés ou absents : Christine SADIN, Charlène MILLION, Roger MILLY, Arnaud MALATRAY donne pouvoir à Nathalie HESNARD-DOURIS, Maryline MOIROUD, Cécile TRUCHET

Secrétaire : Karine MICHAUD

Le quorum étant vérifié, la séance est ouverte à 18h30.

Le Procès-Verbal de la séance précédente du six mai 2025 sera adopté à la prochaine assemblée.

VERSEMENT D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE

Madame la Vice-Présidente présente aux membres du CCAS une demande d'aide ponctuelle exceptionnelle. Cette demande concerne une administrée, qui suite à des problèmes de santé sollicite une aide financière. En l'occurrence, mère célibataire avec un enfant à charge, cette personne ne peut plus faire face à ses charges mensuelles, suite à un arrêt de travail ayant un impact financier important.

Madame la Vice-Présidente propose aux membres du CCAS de verser, au vu de la situation, une aide à hauteur de 580 € à cette personne afin de lui permettre de payer son loyer de juin.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de verser une aide exceptionnelle de 580 € (cinq cents quatre-vingts euros) à la personne concernée
- **AUTORISE** Madame la Présidente du CCAS ou son représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier

par 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Fait en Mairie le lundi 4 août 2025

Pour le Maire empêché et par délégation,
L'adjoint au Maire suppléant,
M. André GENILLON



Le secrétaire de séance
Karine MICHAUD



DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

SATOLAS-ET-BONCE

Le village où il fait bon vivre !

Envoyé en préfecture le 07/08/2025

Reçu en préfecture le 07/08/2025

Publié le

ID : 038-213804750-20250806-CCAS20250801-DE

S²LOR

Membres en exercice : 12

Présents : 6

Excusés : 5

Pouvoir : 1

Votants : 7

Date de Convocation : 28/07/2025

DELIBERATION du CCAS n° 2025-08-01

Objet : REPAS DES AINES – CHOIX du TRAITEUR

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre août, le Centre communal d'action sociale dûment convoqué le vingt-huit juillet 2025, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame Nathalie HESNARD-DOURIS, vice-présidente.

Nombre de membres en exercice : 12

Présents : Nathalie HESNARD-DOURIS - André GENILLON - Guadalupe GOICHOT - Brigitte MARCELO - Karine MICHARD - Hélène TERRIER

Excusés ou absents : Christine SADIN, Charlène MILLION, Roger MILLY, Arnaud MALATRAY donne pouvoir à Nathalie HESNARD-DOURIS, Maryline MOIROUD, Cécile TRUCHET

Secrétaire : Karine MICHARD

Le quorum étant vérifié, la séance est ouverte à 18h30.

Le Procès-Verbal de la séance précédente du six mai 2025 sera adopté à la prochaine assemblée.

REPAS DES AINES – CHOIX du TRAITEUR

Madame la Vice-Présidente a déjà proposé aux membres du CCAS des devis pour l'organisation du repas des aînés, prévu le samedi 15 novembre 2025.

La proposition de menu à 40 euros TTC hors boisson, du traiteur Hervé Heyraud, est celle qui semble la plus adaptée. La composition du menu pourra être confirmée ultérieurement dans une liste de plats prédéfinis. Les boissons seront achetées par la suite.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le devis du traiteur
- **AUTORISE** Madame la Présidente du CCAS ou son représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier

par 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Fait en Mairie le lundi 4 août 2025

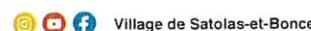
Pour le Maire empêché et par délégation,
L'adjoint au Maire suppléant,
M. André GENILLON



Le secrétaire de séance
Karine MICHARD

www.satolasetbonce.fr

04 74 90 22 97-mairie@satolasetbonce.fr
159, Allée du Château 38290 Satolas-et-Bonche



Village de Satolas-et-Bonche